

Les Isles du Marais Poitevin
GROUPEMENT DE COMMANDE DE COMMUNES :

Champagné-les-Marais, Chaillé-les-Marais, La Taillée, Le Gué-de-Velluire,
Moreilles, Nalliers, Puyravault, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Vouillé-les-Marais

Travaux 2025 sur la voirie communale

Marché à procédure adaptée

*selon l'article L1111-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018
et de l'article R2123-1 et suivants du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018
relatif au code de la commande publique*

- Identification** : **Les Isles du Marais Poitevin**
*Groupement de commande des communes de Champagné-les-Marais,
Chaillé-les-Marais, La Taillée, Le Gué-de-Velluire, Moreilles, Nalliers,
Puyravault, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Vouillé-les-Marais.*
Responsable du groupement pour la consultation
Commune de Champagné-les-Marais
6 Place Georges Clemenceau
85450 CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS
commune@champagnelesmarais.com
- Retrait du dossier** : **Téléchargement du DCE sur le site :**
<https://www.marches-securises.fr>
- Critères d'attribution** : Règlement de consultation
- Recours** : Tribunal administratif de Nantes
6 allée Ile Gloriette
44000 NANTES
- Maître d'oeuvre** : Aménagement Ingénierie VRD
53 rue de la Famille Allix
85200 FONTENAY-LE-COMTE
am.i.vrd@orange.fr

Date limite de réception des offres : Vendredi 13 juin 2025 avant 12h00

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires « administratifs ou techniques » qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres par l'intermédiaire de la plateforme de mise en ligne du marché.